

Compte-rendu du Conseil de Quartier « Centre ville »

5 octobre 2016 – 20h30 salle rue Turpin

ELUS PRESENTS : Mr Marc ANDREU-SABATER Conseiller Départemental Maire de Vire Normandie, Mr Philippe MALLEON Conseiller délégué aux sports, Mme Isabelle SEGUIN Conseillère déléguée à la Démocratie Locale.

PRESENTS :

Mme Annick PIERRE, Mme Thérèse PICARD, Mme Raymonde ONFROY, Mme Brigitte JAMET, Mr Guy DODEMAND, Mr Stéphane PINCELOUP, Mme Mireille ROGER, Mme Nathalie MAHIER, Mme Emilie DUMONT, Mr SUARD.

ABSENTS EXCUSES :

Mr Stéphane AUBOIROUX, Mr Dominique AUBRY, Mr Michel PEVRIER, Mme Noria KEBLI, Mme Yvonne MIQUERARD.

.....

- ❖ Madame Seguin remercie les membres du conseil de quartier d'être présents ce soir et fait un tour de table pour savoir s'il y a encore des conseillers à venir. Elle souhaite la bienvenue aux nouveaux participants et leur demande de se présenter. Elle informe que Mr Le Maire passera pour un échange informel avec les conseillers de quartier.

Les réponses aux points abordés lors de la précédente réunion :

- **Pose d'une bande jaune le long du parking de la place de la Porte Horloge :**
 - Mme Seguin informe que cette question sera évoquée en réunion de Commission du cadre de vie le 11 octobre 2016. Concernant le zébrage blanc sur la chaussée au niveau du commerce de la Mie Câline, il sera repeint à l'identique.
- **Problèmes de stationnement dans le centre ville:**
 - Mme Seguin et Mr Malléon indiquent qu'une réflexion est toujours en cours sur le stationnement en centre ville pour qu'il y ait une bonne répartition des places. Mr Malléon précise que cela prend du temps car une partie du centre ville est classée et qu'on ne pouvait pas faire n'importe comment.
 - Rue des Remparts : La pose des croix de St André est en cours de réalisation. Un conseiller propose que la rue Turpin soit mise en sens unique afin de gagner des places de parking proche du centre ville.
- **Alimentation en eau du rond-point du 11 Novembre :**
 - Mme Seguin indique qu'étant donné qu'il y a actuellement des jets d'eau sur le rond-point, il est difficile de faire des modifications. Le rond point franchissable est quant à lui déjà fleuri. Un conseiller de quartier informe le conseil que les dents de requin fixées sur la chaussée présentent un danger pour les automobilistes. Mme Seguin précise qu'une réflexion pourra être engagée à ce sujet.
- **Mégots de cigarettes devant le bar « le central » :**
 - Mme Seguin informe le conseil de quartier qu'une information sera faite auprès du bar le « central ».
- **Pose d'une poubelle dans le sous bois des Rames :**
 - La pose de la poubelle est prévue dans le bas du chemin pour la fin de l'année 2016.

- **Problèmes d'accessibilité des trottoirs pour les personnes à mobilité réduite :**
 - Mme Seguin précise au conseil de quartier qu'actuellement il n'y a aucune autorisation ni aucun arrêté de pris concernant l'occupation du domaine public pour installer des supports publicitaires.
 - Faisant suite à la réunion de coordination des Adjoints du 20 septembre 2016, il a été décidé - **primo** : de mettre en règle tous les arrêts de terrasses pour les bars et brasseries.
 - **secundo** : de recenser les commerces de fleurs, fruits et légumes qui mettent en place leurs étales sur le trottoir.
 - Il conviendra d'organiser une réunion d'information avec les commerçants concernant la réglementation des panneaux publicitaires sur la voie publique.

❖ Monsieur le Maire prend la parole afin de répondre aux questions des conseillers de quartier.

- **Concernant les délais des travaux effectués rue Jean Lehoux :**
 - Monsieur le Maire est conscient que ce projet a occasionné de nombreuses nuisances pour les riverains. Concernant les retards, Monsieur Andreu-Sabater explique que le groupe Eiffage a été confronté à de nombreuses difficultés techniques à cause de la configuration du terrain. De plus, la ville a engagé beaucoup de travaux sur la commune qui sont effectués par la même société ce qui génère du retard dans l'avancement des chantiers.
 - Monsieur le Maire indique que la réouverture de la route est prévue pour la fin octobre 2016.
- **Concernant le stationnement en centre ville :**
 - Suite aux nombreuses réflexions des conseillers de quartier sur le stationnement en ville, Monsieur le Maire est conscient que la zone bleue en centre ville n'est pas respectée et réprovoe le manque de civisme des automobilistes.
 - Il informe le conseil de quartier qu'une délégation de service public pour une fourrière a été votée en conseil municipal. Il confirme aussi qu'un agent de la ville sera dédié à la surveillance de la zone bleue du centre ville ainsi qu'aux abords de celui-ci.
 - Monsieur le Maire précise aux conseillers que la surveillance de la zone bleue se fera de manière raisonnée et équilibrée pour ne pas gêner le commerce du centre ville. La mise en place de la fourrière est prévue début janvier 2017.
 - Une conseillère pose la question de savoir si des panneaux pourraient être posés pour indiquer les horaires en zone bleue.
 - Monsieur Malléon précise qu'il existe plusieurs possibilités avec les disques de zone bleue mais qu'il faudrait voir la réglementation à ce sujet.
- **Concernant la mise en place d'un agent pour faire traverser la rue du Général Leclerc :**
 - Monsieur le Maire indique qu'un agent sera nommé pour effectuer cette tâche mais que pour l'instant aucune candidature n'a pu être retenue.
- **Problèmes des déjections canines et du manque de propreté rue des Cordeliers :**
 - Une conseillère informe qu'il y a des comportements inacceptables de la part des riverains rue des Cordeliers notamment en ce qui concerne les déjections canines et les poubelles dans cette rue.
 - Monsieur le Maire, regrette cette situation et précise qu'il est toujours possible de faire un signalement en mairie mais qu'il était difficile de sanctionner des comportements individuels faute de preuves.

- **Concernant le marquage au sol et le problème de stationnement rue Abbé Porquet près du Lycée Jean-Eude :**
 - Monsieur le Maire indique au conseil de quartier qu'une réflexion va être engagée sur la mise en place d'un sens unique dans cette rue.

- **Concernant le stationnement rue de Géôle, à l'angle de la rue Note Dame, aux abords de la mairie et rue chaussée:**
 - Une conseillère de quartier se plaint que des voitures stationnent alors que c'est interdit le vendredi matin jour du marché.
 - Monsieur le Maire précise que l'agent chargé de surveiller la zone bleue aura à traiter de la question du stationnement en dehors de la zone bleue aussi.
 - Monsieur Andreu-Sabater indique qu'aux abords de la mairie, la réflexion était toujours en cours mais que l'idée était de conserver le même nombre de places.
 - Concernant la rue Chaussée, Monsieur le Maire précise que la rue sera refaite pour un meilleur accès pompier. Une conseillère fait part de son mécontentement car cette rue a déjà été refaite et ne comprend pas que la problématique de l'accès pompier n'ait pas été prise en compte à ce moment là.

- **Concernant le problème de la place handicapé sur le parking au dessus de la mairie :**
 - Un conseiller de quartier indique qu'une partie de la place «handicapé» est prise par d'autres voitures lors du stationnement.
 - Il est demandé que le marquage au sol soit étendu pour faire respecter les limites de la place.

- **Concernant l'utilisation du parvis du théâtre par les skate-boards le soir à partir de 23h :**
 - Une conseillère de quartier se plaint des jeunes qui viennent faire du skate sur le parvis du théâtre et qui génère du bruit malgré l'arrêté d'interdiction. Mme Seguin et Mr Malléon regrettent cette situation mais précisent que c'est aux gendarmes de faire le nécessaire à ce sujet.

- **Problème de répartition des électeurs dans les bureaux de vote du centre ville :**
 - Un membre du conseil de quartier indique que la répartition des électeurs dans les bureaux de vote manque de cohérence car il arrive que pour un même quartier du centre voire une même rue, un électeur pourra être inscrit dans un autre bureau de vote.
 - Mr Malléon précise que c'est la préfecture qui décide de la répartition du nombre des électeurs dans les bureaux de vote au regard de critères précis.

La séance est levée vers 22h30 avec un rappel de la date de la prochaine réunion.

Prochaine réunion du conseil de quartier Centre Ville :
Le mercredi 11 janvier 2017
A 20h30 salle rue Turpin.